

Bres J. (2023). Les interrogations *rhétoriques* sont des interrogations (presque) comme toutes les autres, *L'Information grammaticale*, L'Information Grammaticale 76, 8-14.

Ad summam, quis postea Thucydidis, quis Hyperidis ad famam processit?
(Petron, *Satiricon*) ('En somme, qui, depuis lors, a approché la gloire de Thucydide et celle d'Hypéride ?')

L'INTERROGATION RHÉTORIQUE EST UNE INTERROGATION (PRESQUE) COMME TOUTES LES AUTRES

Résumé

Après avoir rappelé que l'interrogation rhétorique se distingue des autres interrogations par l'inversion de polarité qu'elle réalise, l'article présente, dans un premier temps, les réponses par lesquelles les principales approches de cette construction prennent en compte ce fait. Dans un second temps, l'article développe une hypothèse dialogique selon laquelle, comme toute interrogation, l'interrogation rhétorique totale *met en débat* un élément de discours autre reformulé, et l'interrogation rhétorique partielle questionne sur un actant ou un circonstant de discours autre reformulé. La singularité de l'interrogation rhétorique, qui rend compte de l'inversion de polarité, tient à ce que ce discours autre reformulé fait l'objet par le locuteur – implicitement et/ou explicitement – d'une évaluation axiologique fortement négative qu'il prétend partagée par l'allocutaire.

Mots clefs : inversion de polarité, dialogisme, évaluation négative

L'interrogation rhétorique (désormais IR), qui a traversé les siècles sans changement dans ses structures syntaxique, sémantique et pragmatique, a suscité et suscite toujours l'intérêt de l'analyse dans la mesure où elle présente des spécificités par rapport aux autres types d'interrogation. Dans un premier temps, je rappellerai lesdites spécificités, tout particulièrement l'*inversion de polarité* qu'elle réalise (section 1.). Au regard de ce critère, je brosserai ensuite un bref état de l'art des différents travaux, qui, selon des approches différentes, ont traité de l'IR (section 2.). Dans un troisième temps, je présenterai l'explication dialogique que je propose de cette construction (section 3.). La présente étude est fondée sur un corpus de 100 occurrences relevées personnellement, à partir du critère de l'*inversion de polarité*, dans différents genres du discours : littéraire, journalistique, conversationnel.

1. SPÉCIFICITÉS DE L'IR : RAPPEL

L'IR se distingue des autres types d'interrogation, notamment de l'interrogation-demande d'information, aux trois niveaux interactif, énonciatif, et sémantique.

(i) interactivement : l'IR ne demande pas de réponse (1, 2), même s'il lui en est parfois fournie une (3, 4, 5, 6) :

[1] *Excerpt* d'un article des pages *Idées* du journal *Le Monde* (21/07/2021), intitulé *La mise en examen d'E. Dupont-Moretti révèle une inquiétante dérive*
Ne serait-il pas désormais judicieux de s'interroger sur le rôle des syndicats de magistrats et sur les limites de leur action ?

Si le scripteur peut terminer son article sur cette interrogation, et donc ne pas y répondre, c'est que l'IR, à la différence notamment de la demande d'information, peut, sans perturbation interactive, se passer de réponse. Et ceci n'est pas lié au régime interactionnel monologique de [1]. Cette absence de réponse se retrouve en régime dialogal [2] :

[2] Sylvia – [...] sans faire semblant de rien, voyez la méchanceté, elle m'a encore fâchée, m'a dit que c'était à ma laideur qu'on se rendait ; qu'elle était plus agréable, plus adroite que moi ; qu'elle ferait bien passer l'amour du Prince ; qu'elle allait travailler pour cela ; que je verrai...pati, pata ; que sais-je, moi, tout ce qu'elle mit en avant contre mon visage ! Est-ce que je n'ai pas raison d'être piquée ?¹
Flaminia, d'un air vif et d'intérêt. – Écoutez ; si vous ne faites taire tous ces gens-là, il faut vous cacher pour toute votre vie. (P. de Marivaux, *La Double inconstance*, 1724)

Flaminia, si elle enchaîne dialogalement sur le tour de parole précédent, ne répond pas à l'IR « Est-ce que je n'ai pas raison d'être piquée ? » énoncée par Sylvia.

Pour autant, précisément parce que l'IR est bien une interrogation, elle peut parfaitement être suivie d'une réponse, auto-énoncée, après une interrogation totale [3] ou partielle [4] ; comme hétéro-énoncée, après une interrogation totale [5] ou partielle [6] :

[3] Quand vous avez tous les samedis des gens qui perturbent la vie publique la vie courante y compris la vie des commerces vous avez concrètement 40 000 personnes qui sont au chômage technique [...] est-ce vous croyez que c'est social ? non bien sûr ! (France Culture, le 7/1/2019, interview de J.-M. Blanquer, ministre de l'éducation, au lendemain de la 8^e journée de manifestation des *Gilets jaunes*)

[4] Qui pourrait raisonnablement dire que la France maltraite ses concitoyens de confession musulmane ? *Personne*, hormis peut-être ceux qui voudraient instiller des germes de discorde au sein de la communauté nationale française. (*Le Monde*, 3/11/2020, *Il faut cesser le boycott de la France*)

[5] Covielle. Vous moquez-vous, de le prendre sérieusement avec un homme comme cela ? Ne voyez-vous pas qu'il est fou ? et vous coûte-t-il quelque chose de vous accommoder à ses chimères ?
Cléonte. *Tu as raison* ; mais je ne croyais pas qu'il fallût faire ses preuves de noblesse pour être gendre de Monsieur Jourdain. (Molière, *Le Bourgeois gentilhomme*, 1670)

[6] – Où as-tu trouvé que deux amoureux livrés aux fureurs de l'amour s'avisent d'être polis ?
– *Tu as raison* mon cœur ; mais j'aurai de la délicatesse. (G. Casanova, *Histoire de ma vie*, 1789-1798)

« non bien sûr ! » en [3], « Personne » en [4], « Tu as raison » en [5] et [6] : autant d'enchaînements responsifs aux IR de l'énoncé ou du tour précédent.

(ii) énonciativement : le point d'interrogation final à l'écrit se voit (parfois) remplacé par le point d'exclamation :

[7] Huchon ne cessait de gémir : – Comment voulez-vous que je m'en sorte ! Je n'ai pas ce qu'il faut ! Ce veau Vercingétorix, dont la recette m'est venue la nuit dernière au cours d'une insomnie, réclame une foule d'ingrédients qui me manquent. (J. Romains, *Les Copains*, 1913)

Bonhomme (2005 : 192) remarque pertinemment cette proximité entre IR et exclamation : les IR dans les *Fables* de La Fontaine, dans l'édition des classiques Hachette de 1929, se voient ponctuées à plusieurs reprises par un point d'exclamation, là où l'édition Garnier-Flammarion de 1966 recourt au point d'interrogation, plus attendu :

[8] Moi renoncer aux dons que je viens d'acquérir ! (La Fontaine, *Fables*, XII-1)

Borillo (1981 : 25) rapporte le propos de Bally selon qui « l'interrogation qui n'interroge pas appartient au langage exclamatif quitte à donner à ce terme un sens tout à fait général » (Bally 1909 : 269).

Parfois également, en place du point d'interrogation, on trouve le point de suspension :

[9] Comment peut-on parler sérieusement de souveraineté lorsqu'on s'appête à confier ce qu'il y a de

¹ Afin de faciliter la lecture, je souligne l'IR dans les occurrences qui ne se réduisent pas à un énoncé.

plus souverain et de plus régalien – sa sécurité rapprochée et celle de ses institutions – à une troupe de mercenaires étrangers... (*Le Monde*, 04/01/2022, article sur les mercenaires russes de Wagner au Mali)

Mais il y a plus, qui à ma connaissance n'a pas été signalé : il arrive – rarement certes : 2 occurrences dans le corpus – que la modalité interrogative (marquée par le seul point d'interrogation) soit conjointe à la modalité impérative en une sorte de phrase-valise :

[10] Cherchez un bossu qui ne soit pas doué de quelque faculté supérieure ? (H. de Balzac, *Modeste Mignon*, 1844)

[11] Trouves-en une (femme) qui se soit passionnée pour un sans-soin, fût-ce un homme remarquable ? (H. de Balzac, *La Fille aux yeux d'or*, 1835)

(iii) sémantiquement : l'IR réalise une *inversion de polarité* (Borillo, *ibid.*) selon laquelle « avec la négation, elle affirme et sans négation elle nie » (Fontanier, 1830). Effectivement, en [1] l'interro-négative « Ne serait-il pas désormais judicieux de s'interroger sur le rôle des syndicats de magistrats et sur les limites de leur action ? » peut être glosée par une assertive affirmative : *Il serait désormais judicieux de s'interroger sur le rôle des syndicats de magistrats et sur les limites de leur action*. Et en [5], l'interro-positive « vous coûtoit-il quelque chose de vous accommoder à ses chimères ? » peut être glosée par une assertive négative : *il ne vous coûtait rien de vous accommoder à ses chimères*.

Cette discordance entre syntaxe et sémantique est admise dans les différentes recherches (*i. a.* Sadock, 1971, 1974 ; Han & Siegel, 1997 ; Han, 2002), à l'exception de deux d'entre elles qui lui trouvent des exceptions (Anscombe et Ducrot 1981 ; Caponigro & Sprouse, 2007).

– Anscombe et Ducrot (1981 : 15) avance qu'il existe des IR totales positives qui ne réalisent pas l'inversion de polarité et propose l'ex. (construit) suivant :

[12] X a prêté un livre à Y, qui le lui a rendu. Mais X se plaint qu'il ait été rendu trop tard, ou en mauvais état. À quoi Y répond :
– Est-ce que je te l'ai rendu ton livre ? Bon alors laisse-moi tranquille !

Effectivement, l'interrogation (positive) correspond à l'assertion positive *je t'ai rendu ton livre*, et non à l'assertion négative *je ne t'ai pas rendu ton livre*. Mais il me semble qu'il s'agit là non d'une IR mais d'un autre type d'interrogation, la demande de confirmation, qui ne se réalise qu'en régime dialogal, et qui reformule un énoncé antérieur de l'interlocuteur. Un test permet de distinguer la demande de confirmation de l'IR : [12] peut être glosé par une interrogation *alternative* [12a], ce qui n'est pas le cas p. ex. de [5] qui ne saurait être glosé par [5a] :

[12a] Est-ce que je te l'ai rendu ton livre ou est-ce que je ne te l'ai pas rendu ?

[5a]*vous coûtoit-il quelque chose de vous accommoder à ses chimères ou cela ne vous coûtoit-il rien ?

– Caponigro & Sprouse (2007 : 125) note qu'il existe des IR partielles positives qui n'inversent pas la polarité mais appellent une réponse partagée par les interlocuteurs, comme dans l'occurrence [13] (construite) :

[13] Both the Speaker and Addressee know that Luca was the only one who was still dancing at the party last night at 2 am and both know that the other knows it as well. Then, the Speaker could utter the RQ and answer it or let the Addressee answer it :
SPEAKER – You should stop saying that Luca didn't like the party last night. After all, who was the only one that was still dancing at 3am?
ADDRESSEE or SPEAKER – Luca

Effectivement, l'interrogation (positive) correspond à l'assertion positive *Luca was the only one that was still dancing at 3am*, et non à *nobody was still dancing at 3am*. Mais il me semble qu'il s'agit non d'une IR mais d'un autre type d'interrogation, qu'on pourrait appeler interrogation

contre-discursive, sollicitant une réponse du locuteur ou de l'interlocuteur qui contredit un propos antérieur de l'interlocuteur. Là également, ce type ne se réalise qu'en régime dialogal, et demande fortement une réponse (du locuteur ou de son interlocuteur).

L'inversion de polarité est un critère robuste définitoire de l'IR, comme le confirme le test suivant : à une IR, totale ou partielle, positive comme négative, il peut être répondu par l'énoncé *c'est vrai* qui anaphorise l'énoncé assertif inverse, ou par *tu as / vous avez raison* qui confirme cet énoncé :

[14] – Les femmes ont le tort de s'inquiéter de la moindre rêverie. – dame ! dit Mariette, est-il amusant d'avoir à côté de soi un homme perdu dans les nuages ? – *tu as raison*, dit Gérard. J'ai connu autrefois une petite femme qui se fâchait pour le même motif. (Chamfleury, *Les Aventures de Mademoiselle Mariette*, 1853) (> *tu as raison qu'il n'est pas amusant [...]*)

[15] ARLEQUIN – C'est bien plutôt dans les grandes que vous les mettez : n'y a-t-il pas de la folie de bâtir un village entier pour une seule personne ? FLAMINIA – *Tu as raison* ; mais avec tout cela on ne te donnera pas Violette si tu n'as rien. (L.-F Delisle de la Drevetière, *Arlequin sauvage*, 1737) (> *tu as raison qu'il y a de la folie [...]*)

[16] C'est assez, me dit-il de son ton brutal : pourquoi différer à satisfaire ta vengeance ? *Tu as raison*, lui dis-je, car je suis impatient d'en goûter le plaisir. (J. de Varenne, *Mémoires du chevalier de Ravanne*, 1740) (> *tu as raison qu'il n'y a aucune raison à différer (...)*)

[17] Sophie – qui a pas eu envie un jour de tout plaquer ? de partir pour plus revenir ?
Maria – *t'as raison* mais on le fait pas (conversation, novembre 2020) (> *tu as raison que tout le monde a eu un jour envie de [...]*)

Et ce, à la différence des autres types d'interrogation, totales comme partielles, positives comme négatives. Illustrons seulement par une interrogation totale positive à valeur de demande de confirmation :

[18] Toinette – Votre mari est mort!

Béline – Mon mari est mort?

Toinette – Hélas! Oui ; le pauvre défunt est trépassé. (Molière, *Le Malade imaginaire*, 1673)

Toinette ne saurait répondre à la question de Béline par l'énoncé : *Vous avez raison*.

Si l'élément discriminant des IR est bien l'inversion de polarité, comment rendre compte de cette inversion ? Parcourons rapidement les façons dont les différentes approches de l'IR ont apporté (ou non) réponse à cette question.

2. BREF ÉTAT DE L'ART

Je distinguerai les approches pragmatique (2.1.), psychomécanique (2.2.) et polyphonique (2.3.)

2.1. L'approche pragmatique

l'IR est un lieu particulièrement idoine pour la théorie des actes de langage, dans la mesure où elle peut être décrite comme un acte indirect : elle réalise une assertion au moyen d'une d'interrogation. Différents travaux se sont développés dans ce cadre théorique (*i. a.* Sadock (1974), Searle (1975), Borillo (1981), Anzilotti (1982), Frank (1990), Léon (1997), Han (2002), Caponigro & Sprouse (2007), Desmets et Gautier (2009), dans le détail (et les nuances) desquels je n'entrerai pas. Soit seulement Asher & Reese (2005) : les auteurs prennent pour objet les IR (totales positives), qu'ils nomment « *biased questions* ». Ils les analysent comme des « *complex speech acts* » : « *biased questions convey both an assertion and a question* » ; et proposent une description formelle

particulièrement fine de leur contribution au discours en interaction (*ibid.* : 30). Cette dualité d'actes – autre façon de voir l'inversion de polarité –, est parfaitement bien décrite, notamment dans les enchaînements discursifs qu'elle implique ; mais les auteurs n'expliquent pas d'où elle procède.

2.2. L'approche psychomécanique

Moignet (1966) pose que « la phrase interrogative (totale) [...] est sous-tendue par un mouvement de pensée fermant, allant du plus au moins » (*ibid.* : 52) qui peut être intercepté selon trois saisies : une première, « précoce [...] dans laquelle le positif l'emporte sur le négatif [...] très proche de l'assertion positive » (*ibid.* : 57), correspondant à une demande de confirmation comme en [18] ; une seconde, « moyenne [...] où s'équilibrent le positif et le négatif » correspondant à une demande d'information ; une troisième, « tardive », « qui équivaut sémantiquement à une quasi négation », correspondant à l'IR : « le locuteur n'interroge que fictivement, pour suggérer qu'il refuse vigoureusement l'idée exprimée » (*ibid.* : 63). L'inversion de polarité est ici décrite *et* expliquée : l'IR correspond à la dernière saisie sur le mouvement fermant allant du positif au négatif, qui sous-tend l'interrogation. L'explication proposée demande de partager l'hypothèse théorique discutée du temps opératif occupant l'opération d'actualisation et de son interception par trois saisies. Qui plus est, elle semble calquée quelque peu mécaniquement sur le modèle du mouvement d'actualisation de l'image-temps sur le verbe, décrit en 1929 par G. Guillaume comme chronogénèse, et de ses trois interceptions (les chronothèses des modes quasi nominal, subjonctif et indicatif).

2.3. L'approche polyphonique

Ducrot (1983), qui reprend et approfondit Anscombe et Ducrot (1981), n'est pas consacré à la question de l'IR, mais à la phrase interrogative (totale positive) en général. O. Ducrot défend la thèse que toute interrogation du type *est-ce que p ?* repose sur l'assertion préalable du contenu de *p*, attribué à un *énonciateur* différent « du locuteur lui-même mais (qui) peut être assimilé à l'allocutaire, à un tiers, à la voix publique » (*ibid.* : 89) ; et, contre la conception symétrique de l'interrogation, que toute interrogation a une orientation négative intrinsèque. Orientation négative dont attesterait tout particulièrement et spécifiquement l'IR : « l'interrogation rhétorique possède une affinité particulière avec la négation – je veux dire par là que la réponse dont le locuteur présuppose l'évidence est la négation de la proposition servant de base à la question : l'interrogation *est-ce que p ?*, énoncée de façon rhétorique, s'appuie sur l'évidence d'une réponse *non p* » (*ibid.* : 83). Dans un cadre différent de celui de G. Moignet, O. Ducrot dérive l'inversion de polarité de l'IR de l'orientation négative intrinsèque de toute interrogation. La spécificité de l'IR tiendrait à « l'évidence » (terme employé à deux reprises) de la réponse *non p*. Mais à quoi tient ladite *évidence* ? O. Ducrot ne l'explique pas, de sorte que l'inversion systématique de polarité, spécifique de l'IR, reste, comme dans la première approche, inexpliquée.

L'approche *dialogique* que je vais développer aura-t-elle plus de vertu explicative ?

3. HYPOTHÈSE DIALOGIQUE

Mon hypothèse se développe dans les cadres de l'approche *dialogique* des faits langagiers (Bres *et al.* 2019) que je présenterai rapidement (3.1.). Après avoir décrit l'énoncé interrogatif comme dialogique (3.2.), j'analyserai en quoi ce type d'approche permet de fournir une explication à l'inversion de polarité, qui vaille pour les différentes formes d'IR : totale comme partielle, positive comme négative (3.3.). J'aborderai enfin quelques fonctionnements de l'IR en interaction verbale (3.4.).

3.1. Dialogisme

Le discours, dans sa production, ne peut pas ne pas rencontrer ni éviter l'interaction avec des discours autres. Bakhtine (*i. a.* 1984 [1952]) a nommé *dialogisme* ce fait, qui affecte notamment le

niveau syntaxique de l'énoncé. Selon Bres *et al.* 2019, le dialogisme d'un énoncé procède de l'interaction, explicite ou implicite, d'un acte d'énonciation [E] avec un acte d'énonciation [e] autre, qui peut être celui d'un tiers (dialogisme interdiscursif), de l'allocutaire (dialogisme interlocutif), ou du locuteur lui-même (dialogisme intralocutif). L'interaction laisse des traces à la surface de l'énoncé dialogique : des éléments hétérogènes, issus énonciativement d'un énoncé ou d'un discours autre (e), sont intégrés dans la structure linguistique de l'énoncé dialogique sous différentes formes *x*. Cette intégration est opérée et signifiée par des *marqueurs*² syntaxiques, intonatifs ou gestuels, ainsi que typographiques à l'écrit. Soit l'occurrence d'énoncé assertif négatif suivante :

[19] Non, Monsieur Zemmour, les races n'existent pas. (titre, *Le Point*, 10/06/2020)

L'énoncé se produit dans la rencontre, sur le thème des races, d'une énonciation antérieure de l'énonciateur³ « Monsieur Zemmour » présenté comme allocutaire, à qui est attribué un discours, reformulé sous forme *x* ([les races existent]), dans une structure négative, signifiée par les marqueurs adverbiaux *non*, et *ne... pas*, pour en effectuer l'infirmité.

3.2. Dialogisme de l'interrogation

Mon hypothèse est que l'énoncé interrogatif, quels que soient sa forme syntaxique et son sémantisme, est dialogique, à savoir qu'il procède de l'interaction avec un (élément de) discours d'une énonciation autre [e], ce qui lui confère son hétérogénéité énonciative⁴. Précisons que cette énonciation autre peut-être effective (en interaction dialogale p. ex., elle correspond souvent au tour de parole antérieur), être imputée par avance à l'allocutaire par dialogisme anticipatif responsif, ou correspondre à la *doxa*. L'énonciateur de [e] n'est pas, le plus souvent, explicité (même s'il peut l'être). Il peut s'agir d'un actant individuel ou groupal identifiable, ou de l'instance anonyme de l'opinion publique, le *On-vérité* (Berrendonner 1981 : 41).

Distinguons entre interrogation totale et interrogation partielle :

– l'interrogation totale *met en débat* (Moignet 1966 : 51) un (élément de) discours autre assertif⁵, reformulé sous la forme *x* d'un énoncé :

[20] Le rayonnement de la pensée française décline-t-il ? (France inter, 28/09/2016)

L'interrogation met en débat le discours circulant sur le thème du déclin de l'influence de la pensée française, reformulé sous la forme *x* [le rayonnement de la pensée française décline].

– L'interrogation partielle *questionne* sur un actant ou un circonstant d'un (élément de) discours autre assertif, reformulé sous la forme *x* d'un énoncé :

[21] Béralde – [...] je ne vois rien de plus ridicule, qu'un homme qui se veut mêler d'en guérir un autre.

Argan – Pourquoi ne voulez-vous pas, mon frère, qu'un homme en puisse guérir un autre ?

Béralde – Par la raison, mon frère, que les ressorts de notre machine sont des mystères jusques ici, où

² À la différence de Authier-Revuz 2020, nous ne faisons pas la distinction entre *marques*, qui dès le plan de la langue signalent l'hétérogénéité (p. ex. le discours direct), et *indices*, qui sont seulement des *sites d'accueil* propices à cette tâche en discours (p. ex. la négation).

³ Nous distinguons (Bres *et al.* 2019) le locuteur, instance de profération du message, de l'énonciateur, instance à partir de laquelle l'énoncé est actualisé dans ses différentes dimensions, notamment déictique et modale. Ces deux instances sont le plus souvent coréférentielles : le locuteur est l'énonciateur, soit donc le locuteur-énonciateur, que par souci de simplification je nommerai ici simplement *locuteur*. Mais elles ne le sont pas dans les énoncés dialogiques : l'acte d'énonciation [e] autre possède un *énonciateur* différent de celui de l'acte d'énonciation [E].

⁴ Que Bonhomme 2018, dans les cadres de la polyphonie (Ducrot 1983), définit comme « feuilletage de points de vue » dans l'analyse des *Fables* de La Fontaine.

⁵ Et non, comme chez Ducrot (1983 : 89), où « ce qui est asserté c'est une entité sémantique, réalité abstraite, qui ne s'analyse ni en lettres, ni en sons, ni même en mots ».

les hommes ne voient goutte. (Molière, *Le Malade imaginaire*, 1673)

Argan interroge sur les raisons (*pourquoi*) de l'énoncé du tour de parole antérieur de Béralde (« je ne vois rien de plus ridicule, qu'un homme qui se veut mêler d'en guérir un autre. »), qu'il reformule sous la forme x [*vous ne voulez pas qu'un homme en puisse guérir un autre*].

3.3. Dialogisme de l'IR

L'IR a exactement le fonctionnement dialogique de toute interrogation. Distinguons pour l'analyse entre IR positive et IR négative.

3.3.1. IR positive

Soit l'IR *totale* positive :

[22] Est-il dans la vie de l'homme une heure plus délicieuse que celle du premier rendez-vous donné ? (H. de Balzac, *Modeste Mignon*, 1844)

L'interrogation met en débat un (élément de) discours autre en le reformulant sous la forme x : [il est dans la vie de l'homme une heure plus délicieuse que celle du premier rendez-vous donné]. Il s'agit bien d'une IR : [22] équivaut à l'assertion négative : *il n'est pas dans la vie de l'homme une heure plus délicieuse que celle du premier rendez-vous donné*.

Soit l'IR *partielle* positive :

[23] qui / qui imagine un seul instant le général De Gaulle mis en examen ? (F. Fillon, 29 /08/2016, discours lors d'un meeting de la campagne des élections présidentielles 2017)

Le locuteur questionne sur l'identité du possible actant sujet de l'assertion positive reformulée sous forme x [A imagine le général De Gaulle mis en examen]. Il s'agit bien, là également, d'une IR : [23] équivaut à l'assertion négative : *Personne n'imagine un seul instant le général De Gaulle mis en examen*.

Mais si l'IR est passible du même fonctionnement dialogique que toutes les autres interrogations, d'où vient que ([22], [23]) réalisent sémantiquement une inversion de polarité, ce qui n'est pas le cas de ([20], [21]) ? Cela procède de l'évaluation (implicite⁶) négative que fait le locuteur de l'(élément de) discours autre reformulé sous la forme de l'élément x comme *impensable* (*inconcevable, improbable, inacceptable, extravagant, absurde*), évaluation qu'il prétend partagée par l'allocutaire : tant [il est dans la vie de l'homme une heure plus délicieuse que celle du premier rendez-vous donné] que [A imagine le général De Gaulle mis en examen] sont *inconcevables*. Mettre en débat un (élément de) discours autre présenté comme impensable, c'est impliquer son rejet : l'IR positive équivaut à une assertion négative : [22] « Est-il dans la vie de l'homme une heure plus délicieuse que celle du premier rendez-vous donné ? » vaut pour *il n'est pas dans la vie de l'homme une heure plus délicieuse que celle du premier rendez-vous donné* ; [23] « Qui imagine un seul instant le général De Gaulle mis en examen ? » vaut pour *Personne n'imagine un seul instant le général De Gaulle mis en examen*.

3.3.2. IR négative

L'IR négative est susceptible du même type de description, mais avec ajout d'une « couche » dialogique du fait du dialogisme de la négation (*supra* [19]).

Soit l'IR *totale* négative [24] :

⁶ Mais parfois explicitée par différents éléments syntactico-sémantiques analysés par Borillo (1981).

[24] Le ségrégationnisme que prône l'islamisme n'a-t-il pas pour but d'affirmer la sécession avec la communauté nationale ? (*excipit* de la tribune, *Non au séparatisme islamiste*, *Le Figaro*, 20/03/2018)

L'interrogation met en débat un (élément de) discours autre reformulé sous la forme de l'élément *x* assertif négatif [Le ségrégationnisme que prône l'islamisme n'a pas pour but d'affirmer la sécession avec la communauté nationale]. Cet énoncé négatif est lui-même dialogique en ce qu'il *infirme* l'assertion positive reformulée sous forme *y* [Le ségrégationnisme que prône l'islamisme a pour but d'affirmer la sécession avec la communauté nationale]. Il s'agit bien d'une IR : « Le ségrégationnisme que prône l'islamisme n'a-t-il pas pour but d'affirmer la sécession avec la communauté nationale ? » est présenté par le locuteur comme équivalant à l'assertion positive (identique à *y*) : *Le ségrégationnisme que prône l'islamisme a pour but d'affirmer la sécession avec la communauté nationale*.

Soit l'IR *partielle* négative [25] :

[25] Qui n'aimerait pas avoir Jésus comme coach de prière ? (WWW. Pinterest.com)

Le questionnement porte sur le possible actant sujet de l'assertion négative reformulée sous forme *x* [A n'aimerait pas avoir Jésus comme coach de prière], qui est elle-même, du fait de la négation, infirmation dialogique de l'assertion positive reformulée sous forme *y* [tout un chacun aimerait avoir Jésus comme coach de prière]. Il s'agit bien d'une IR : « Qui n'aimerait pas avoir Jésus comme coach de prière ? » est présenté par le locuteur comme équivalant à l'assertion positive (identique à *y*) : *tout un chacun aimerait avoir Jésus comme coach de prière*.

Comme pour l'IR positive, le discours assertif négatif autre reformulé sous la forme de l'élément *x* que l'IR met en débat en [24] ([Le ségrégationnisme que prône l'islamisme n'a pas pour but d'affirmer la sécession avec la communauté nationale]) ou questionne sur un actant ou un circonstant en [25] ([A n'aimerait pas avoir Jésus comme coach de prière]) est implicitement posé par le locuteur comme irrecevable.

Cette évaluation implicite, qui singularise l'IR, tire sa négativité axiologique de la *doxa*, du *cotexte* ou du *contexte*. Elle peut reposer :

– sur un fonds commun discursif que le locuteur suppose partagé par l'allocutaire, et plus largement par tout un chacun : p. ex. pour [22], les délices à nuls autres pareils du premier rendez-vous ; pour [23], la notoriété de la rectitude morale de De Gaulle ; pour [25], l'amour à nul autre pareil porté à Jésus ;

– sur l'argumentation que le locuteur a développée précédemment, et qui conduit à disqualifier argumentativement le discours autre reformulé sous la forme de l'élément *x*. C'est notamment le cas en [25], où l'énoncé reformulé sous forme *x* [Le ségrégationnisme que prône l'islamisme n'a pas pour but d'affirmer la sécession avec la communauté nationale] est contraire à ce qui précède. Il me semble significatif que, dans 22% des occurrences du corpus, l'IR apparaisse en *excipit* textuel (cf. également *supra* [1]) ;

– sur le fait que le discours autre reformulé sous la forme de l'élément *x* est frontalement invalidé par la situation d'énonciation. Soit les deux énoncés évaluatifs fossilisés *on est pas bien ?*, et *c'est pas beau ?* :

[26] Pierre rejoint des amis dans le petit jardin ombragé de la maison, et s'installe dans un fauteuil en disant avec une intonation qui conjoint interrogation et exclamation :

– on est pas bien ?! (juillet 2021)

[27] Daniel et Pierre longent à bicyclette l'étang du Prévost (Palavas-les-Flots) scintillant sous le soleil tandis que se dessine, au fond, l'abbaye médiévale de Maguelone. Le premier s'exclame :

– c'est pas beau ça ?! (juin 2021)

Sans qu'il n'y paraisse, l'IR totale négative [26] procède de la mise en débat de l'assertion négative, impensable contextuellement, [on est pas bien], et équivaut à l'assertion positive exclamative *on est*

vraiment bien ! / qu'est-ce qu'on est bien ! ; l'IR totale négative [27] procède de la mise en débat de l'assertion négative, toute aussi impensable contextuellement, [c'est pas beau], et équivaut à l'assertion positive exclamative *c'est vraiment beau ! / qu'est-ce que c'est beau !*.

Mais pourquoi donc produire une IR – p. ex. en (26) « on est pas bien ?! », plutôt que l'assertion positive équivalente sémantiquement : *qu'est-ce qu'on est bien ! ?* Il n'était pas dans notre propos de répondre à cette question. Je dirai seulement, sans analyser cette évaluation, que l'IR a plus de force illocutoire que l'assertion équivalente.

3.3.3. De quelques fonctionnements de l'IR en interaction verbale

En interaction verbale, l'IR tend à « clouer le bec » à l'allocutaire (i), même s'il arrive que celui-ci déjoue cette manœuvre en « dé-rhétorisant » l'IR (ii).

(i) l'(élément de) discours autre reformulé sous la forme de l'élément assertif *x* qui fait l'objet de la mise en débat, du fait de son évaluation axiologiquement négative, n'est jamais pris en charge par le locuteur. Le plus souvent il n'est pas imputé à un énonciateur précis, mais il peut s'agir, en interaction verbale, de l'énoncé précédent de l'allocutaire. Soit la séquence extraite de la fable *Le loup et l'agneau* :

[27] Tu la troubles, reprit cette bête cruelle,
Et je sais que de moi tu médis l'an passé.
Comment l'aurais-je fait si je n'étais pas né ?
Reprit l'Agneau ; je tette encor ma mère. (J. de La Fontaine, *Fables*, 1668)

L'IR partielle positive mise dans la bouche de l'agneau met en débat, via l'anaphore verbale du verbe *faire* ([comment aurais-je médité de vous ?]) le propos précédent de son allocutaire, le loup, en appui ici non sur une argumentation précédente, mais sur la justification qui suit : « si je n'étais pas né »⁷. Ce faisant, ce pauvre agneau invalide argumentativement le discours précédent de la « bête cruelle » et, bien malgré lui, porte atteinte à la face positive du loup.

Soit également ce distique extrait du poème *Colloque Sentimental* dans lequel dialoguent deux spectres évoquant le passé :

[28] – Te souvient-il de notre extase ancienne?
– Pourquoi voulez-vous donc qu'il m'en souviennne? (P. Verlaine, *Fêtes galantes*, 1869)

À l'interrogation totale ouverte du premier spectre, le second répond par une IR partielle positive qui en infirme la légitimité (sans d'ailleurs fournir une explication, ce qui radicalise l'invalidation de l'interrogation précédente). Façon de clore cet échange, et de blesser quelque peu l'allocutaire.

(ii) Pour autant, le locuteur d'une IR n'a pas toujours le dernier mot : l'allocutaire peut déjouer le piège en contrecarrant l'IR partielle qui exclut la possibilité de réponse en fournissant précisément une réponse. Il apporte la preuve que l'élément de discours présenté implicitement par le locuteur comme impensable était au contraire tout à fait concevable. Soit la séquence d'interview suivante :

[29] B. Tapie, homme d'affaires sulfureux, a bénéficié d'un arbitrage en sa faveur dans le différent qui l'oppose au Crédit Lyonnais. Le journaliste qui l'interviewe, J.-M. Apathie, laisse entendre que B. Tapie, qui

⁷ Un évaluateur remarque pertinemment qu'il s'agit peut-être ici d'une « interrogation réelle énonçant explicitement un paradoxe ». Effectivement, cette interprétation est parfaitement plausible. Il me semble cependant que la suite de la fable tend à valider l'interprétation rhétorique, à savoir que l'interrogation partielle positive réalise une inversion de polarité en ce qu'elle vaut pour l'assertion négative *je n'ai pu en aucune manière médire de vous* : le loup ne répond pas à l'interrogation de l'agneau mais avance un nouvel argument (« – Si ce n'est toi, c'est donc ton frère. »), que l'agneau réfute cette fois-ci par une assertion négative (« – Je n'en ai point. »).

s'est dit ami de N. Sarkozy, a pu bénéficier de son appui, après des juges-arbitres, dont J. D. Bredin et P. Mazeaud, ce que conteste son interlocuteur :

BT– [...] comment peut-il (N. Sarkozy) intervenir sur des gens comme monsieur Bredin monsieur Mazeaud ou le premier président honoraire de la cour d'appel de Versailles ?

JMA – *en passant un coup de fil* (RTL Matin, 09/09/2008).

JMA déjoue l'IR partielle de BT, qui visait à exclure toute possibilité de réponse, en en fournissant précisément une. C'est la même déliaison des contraintes imposées par l'IR à l'allocutaire qui opère dans la séquence suivante extraite du film *La fille inconnue*, de Jean-Pierre Dardenne (2016) :

[30] Le meurtrier d'une jeune femme est confondu par une jeune docteure. Pour autant, il n'a pas envie de se rendre à la police :

Lui – on a décidé de se remettre ensemble (avec son ex-femme) / de tout recommencer / pourquoi je foutrais ma vie en l'air ?

Elle – *quelqu'un vous le demande*

Lui – qui ?

Elle – la fille ! (qu'il a tuée)

La docteure déjoue l'IR partielle du meurtrier qui prétendait écarter toute possibilité de réponse, en la recatégorisant comme interrogation ouverte par la réponse qu'elle fournit : « quelqu'un vous le demande ».

CONCLUSION

Après avoir rappelé que l'IR se distingue des autres interrogations par l'inversion de polarité qu'elle réalise, j'ai présenté les réponses par lesquelles les principales approches de l'IR expliquent ce fait ou, selon moi, ne l'expliquent pas vraiment. Pour rendre compte de l'IR, j'ai proposé une hypothèse dialogique selon laquelle, comme toute interrogation, l'IR totale met en débat un élément de discours autre reformulé et l'IR partielle questionne sur un actant ou un circonstant de discours autre reformulé. Sa singularité tient à ce que ce discours autre fait l'objet par le locuteur – implicitement et/ou explicitement – d'une évaluation axiologique fortement négative qu'il prétend partagée par l'allocutaire, et qui rend compte de l'inversion de polarité définitoire de l'IR.

Références bibliographiques

ANSCOMBRE J.-C. & DUCROT O. (1981), « Interrogation et argumentation », *Langue Française* 52, 5-22.

ANZILOTTI G. (1982), "The rhetorical question as an indirect speech device in English and Italian", *Canadian Modern Language Review* 38, 290-302.

ASHER N. & REESE B. (2005), "Negative bias in polar questions", in E. Maier, C. Bary, and J. Huitink (eds), *Proceedings of Sinn und Bedeutung 9 (SuB9)*. www.ru.nl/ncs/sub9

BALLY Ch. (1951) [1909], *Traité de stylistique française*. Klincksieck.

BAKHTINE M., 1984 [1952], « Les genres du discours », in *Esthétique de la création verbale*, Paris : Gallimard, 265-308.

BERRENDONNER A., 1981, *Éléments de pragmatique linguistique*, Paris : Éditions de minuit.

BONHOMME M. (2005), « Flou et polyvalence de la question rhétorique : l'exemple des *Fables* de La Fontaine », in Rossari *et al.*, *Les Etats de la question*, 191-209.

BONHOMME M. (2018), « Interrogation rhétorique et points de vue énonciatifs », in M.-J. Béguelin, A. Coveney et A. Guryev, éd., *L'Interrogative en français* Berne, Peter Lang, 247-269.

BORILLO A. (1981), « Quelques aspects de la question rhétorique en français », *DRLAV* 25, 1- 33.

BRES J., NOWAKOWSKA A. & SARALE J.-M. (2019), *Petite grammaire alphabétique du dialogisme*, Paris : Garnier.

- CAPONIGRO I. & SPROUSE J. (2007), "Rhetorical questions as questions", in Puigwaldmüller E. (ed.), *Proceedings of Sinn und Bedeutung*, 11, Barcelona, Universitat Pompeu Fabra, 121-133.
- DESMETS M. & GAUTIER A. (2009). « Comment n'y ai-je pas songé plus tôt ?, Questions rhétoriques en comment », *Travaux de linguistique* 58, 107-125.
- DUCROT O. (1983), « La valeur argumentative de la phrase interrogative », *Logique, Argumentation, Conversation: Actes du Colloque de Pragmatique, Fribourg, 1981*, Peter Lang, Berne : 79-100.
- FONTANIER P. (1821), *Les figures du discours*. Flammarion, Paris, éd. 1968.
- FRANK J. (1990), "You call that a rhetorical question? Forms and Functions of Rhetorical Questions in Conversation", *Journal of Pragmatics*, 14, 723-738.
- HAN C. (2002), "Interpreting interrogatives as rhetorical questions", *Lingua*, 112, 201–219.
- LÉON J. (1997), « Approche séquentielle d'un objet sémantico-pragmatique: le couple Q-R. Questions alternatives et questions rhétoriques », *Revue de Sémantique et de Pragmatique* 1 : 23-50.
- MOIGNET G. (1966), « Esquisse d'une théorie psychomécanique de la phrase interrogative », *Langages* 3, 49-66.
- SADOCK J. (1971), "Queclaratives", *Papers from the Seventh Regional Meeting of the Chicago Linguistics Society (CLS 7)*, Chicago: Chicago Linguistics Society, 223-331.
- SADOCK J. (1974), *Towards a linguistic theory of speech acts*. New York: Academic Press.
- SEARLE J. (1975), "Indirect speech acts". In *Syntax and Semantics, 3: Speech Acts*, ed. P. Cole & J. L. Morgan, New York: Academic Press, 59–82.
- SPROUSE J. (2007), "Rhetorical Questions and Wh-Movement", *Linguistics Inquiry*, 38, 3, 572-580.
- STALNAKER R. (1978), "Assertion", in P. Cole (ed.), *Pragmatics: Syntax and Semantics, Volume 9*. New York: Academic Press, 315-332.